

**Delaville Jean.** Noble et Prévôt.

Mariage le 12.08.1597 avec Charlotte Mermet, née en 1579, fille de Philibert et de Rolande Duraffour.

07.06.1616  
(classé en  
pièce n° 15)

Inventaire des biens délaissés par noble Jehan DELAVILLE,  
natif de SAINCT GERMAIN, habitant à MONTANGE, sur déclaration  
de Charlotte MERMET, sa femme, au profit de François,  
Claudine et Françoise et de se femme; François, majeur de  
14 ans, mineur de 20; Claudine et Françoise, mineures de 14.  
Fait par devant Jehan Loys PASSERAT, chtn de CHASTILLON et  
MONTANGE et Estienne DEVAULX, substitut du curial de MONTANGE.

Maison morative sise à MONTANGE, avec grange à trois cours,  
curtil et chenavier adjacent;  
jouxté: du levant, la maison de Pierre MERMET GRAND JEHAN;  
du couchant et vent, le chemin public; de bise, le curtil  
de Claude REY GROBELLET.

(Suit l'inventaire des meubles).

(Suit l'inventaire des papiers et titres du défunt, cotés de  
1 à 71 par les commissaires; il ne s'agit que de titres de  
propriété, dont l'analyse est présentée à la date de chacun  
d'entre eux):

**Delaville Claudine.** Née en 1602, fille de Jean et de Charlotte Mermet.

Mariage avec François Branche.

16 mars 1657 (T1/020) : Testament devant Maître Berger, notaire royal de Claudine Delaville instituant son mari François Branche comme héritier universel;  
leur fils et leurs deux filles étant morts.

1658 : Contrat, devant Maître Berger, notaire royal, Claudine Delaville renonce à tous droits patrimoniaux en échange d'une constitution de dot par son frère  
François de 900 livres à titre d'héritière.

Dans le même contrat sa mère Charlotte Mermet lui donne des linge avec pouvoir d'en disposer.

**Delaville François.** Né vers 1604. Fils de Jean et Charlotte Mermet.

Vice Châtelain de Montanges avec Joseph Mermety.

Notaire après son mariage avec Philiberte Reydellet, née vers 1600, fille de Prosper et de Charlotte Turquet.

Libellé de François Delaville contre les habitants de Montanges aux fins d'être déclaré noble et exempt de tailles.

Notes :

1/ 18 juillet 1634 : Obligation de Bernard fils de feu Claude Maurier Bourguignon de Montanges et de sa femme Cluda Perrin envers Me François Delaville,  
vice châtelain de Montanges, pour 690 livres en acquittement de 578 livres payée par Mr Delaville à Jean Louis Passerat selon l'obligation reçue par Me

Gobet le 19 janvier 1633, le tout à payer dans un an : 1/ Deux moulins et un battoir indivis avec Perceval Maurier, chacun ayant la moitié assise sur la rivière Vaulxerine, appelé Moulin d'Enfernay. 2/ Une pièce de pré clos "Sous chez Daunin".

2/ 1650 : Procès de François Delaville contre Henry Mermet, châtelain de Montanges, fils de Louis, lesquels n'ont pas payé leur bail des communaux aux habitants et ne les ont pas remboursés des sommes levées pour l'entretien des gens de guerre, alors qu'ils en ont été payés. François Delaville intervient contre ses cousins Mermet à titre d'habitant taxé pour un tiers environ des sommes.

3/ 24 mars 1652 : (T1/018) : Partage entre Henry Mermety, docteur es droit de Montanges et François Delaville, notaire royal de Montanges des terres et cours d'eau des moulins d'Enfernay acquis des biens de Bernard Maurier, par subhastation au banc de cour de Montanges.

Moulins d'Enfernay : Moitié du Moulin d'Enfernay avec la moitié du Moulin vieux à charge d'établir un meunier commun et de réparer les moulins à frais communs.

4/ 2 octobre 1669 (T1/023) : Echange entre Demoiselle Jeanne Marie Blanc veuve d'Henry Mermety d'une part et Maître François Delaville, notaire royal de Montanges : 1/ Une terre au finage d'aval appelée "En la Fontaine". 2/ Une terre au finage d'amont appelée "Sur la Roche".

Pour la Demoiselle Blanc et Joseph Mermety, son fils :

1/ Le droit de propriété de Mr Delaville sur la moitié des Moulins d'Enfernay, à présent ruinés.

2/ Sa part de la moitié des cours d'eau dès la Roche du Colombier jusqu'aux mélées des eaux sur la Vaucherine : le tout Moulin et eau provenant des biens de Bernard Maurier Bourguignon.

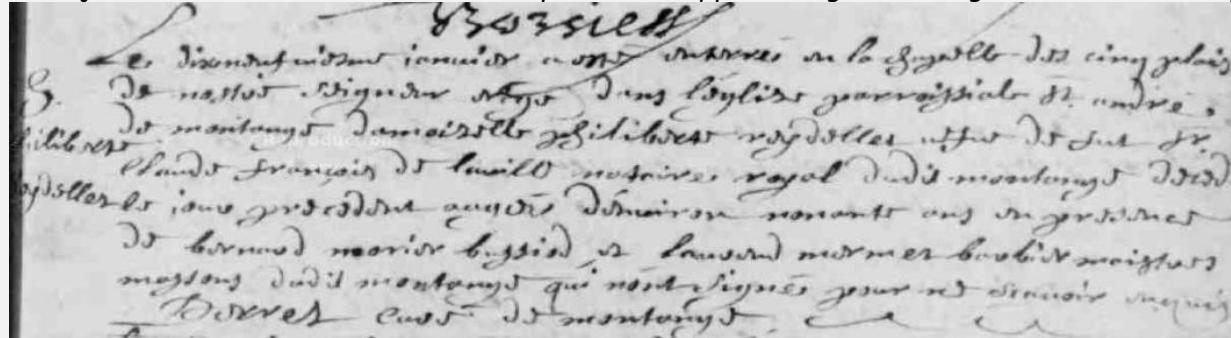
Les Mermety donnent 40 livres : Ils n'ont rien à prétendre sur le Moulin vieux, situé sur le Nant du Cuchet, ni sur le cours d'eau bien que la moitié provienne des biens discutés. La demoiselle Blanc est saisie au titre d'abergeage du Moulin d'Enfernay et ne pourra le réclamer au Sieur Delaville.

Décède le 31 décembre 1679 à Montanges. Le lendemain il est enterré au cimetière de l'église.

Testaments communs devant Me Devaux Henri le 26 janvier 1679.

Décès de Philiberte Reydellet à Montanges le 18 janvier 1690 âgée d'environ quatre-vingt-dix ans.

Le 19 janvier, elle est enterrée dans la Chapelle des cinq plaies érigée dans l'église Saint André en présence de Claude Perret, curé de Montanges.



**Delaville Françoise.** Née vers 1633. Fille de François et Philiberte Reydellet. Mariage à Montanges avec Jean Claude Devaux fils de Claude, marchand de Montanges.

Le 9 avril 1670 : comme le mentionne l'acte, elle donne naissance à trois enfants qui sont d'une même portée : Joseph, Françoise et Henriette.

Le lendemain les trois enfants sont baptisés dans l'église paroissiale.

-Joseph a pour parrain Joseph Mermety, Châtelain de Montanges et pour marraine Benoîte Quidard, femme de Me Henry Devaux, notaire à Montanges.

-Françoise a pour parrain Me Pierre Delacour, marchand d'Oyonnax et pour marraine Claudine Delaville, fille de Me François Delaville, notaire à Montanges.

-Henriette a pour parrain Claude Tournier Ravet, laboureur de Montanges et pour marraine Henriette Trosset fille de Pierre Trosset, marchand mercier de Montanges.

Le 28 janvier 1697 : Après une vie passée au château de Montanges elle y décède âgée d'environ soixante-quatre années.

Le lendemain elle est enterrée dans l'église Saint André en présence du curé Perret, de Louys Reygobellet et Joseph Tournier Ravet tous deux laboureurs de Montanges.

**Delaville Claude François.** Né vers 1650. Deuxième fils de François et Philiberte Reydellet. Mariage le 12 octobre 1679 avec Marie Branche d'après un contrat établi ce jour. Praticien de Montanges et à ce titre bourgeois du village.

1/ 1 novembre 1680 (T1/025) : Quittance donnée à Claude François Delaville par le curé Perret de Montanges pour 12 livres : prix d'une bannière et de deux voiles de calice légués par François Delaville.

2/ 6 juin 1686 : Demande de Claude François Delaville adressée à son avocat : Ses parents l'ayant institué avec son frère Prosper leurs héritier universel en leur testament du 26 janvier 1679 avec une clause que sil'un mourrait intestat, l'autre aurait toute l'hoirie. Son père étant mort depuis, sa mère vivant encore et Prosper étant mort intestat, peut-il s'emparer de toute l'hoirie.

En effet Prosper a laissé une fille, Jeanne Marie Delaville fille de lui et de Jeanne Mouchon mariée en février 1683 avec Barthélémy Fauvin, apothicaire de Chatillon.

L'affaire est portée devant le tribunal de Bourg. La sentence du juge de Bourg déboute le couple Fauvin et autorise Claude François Delaville à s'emparer de toute l'hoirie de feu François Delaville.

3/ 5 mars 1687 : Acte de démission de la chapelle des cinq plaies de notre seigneur fait chez maître Vionnet en faveur de maître Claude François Delaville, praticien de Montanges : « Jean Pierre Tournier Ravet, laboureur de Nantua, informé du droit qui lui est acquis du patronage de la dite chapelle établie dans l'église de Montanges cède au sieur Delaville Claude François les mêmes droits à savoir les revenus d'icelle chapelle ... à condition d'être en sépulture lui et les siens dans la chapelle... » (Archives départementales folio 75)

4/ 20 mai 1704 : Testament de Claude François Delaville devant Maître Vionnet, Notaire royal de Saint Germain fait dans la maison de Claude Turche à la Voute, le testateur étant dans un âge avancé. Héritier universel : Joseph Delaville, son fils. Lègue à Marie Branche, sa femme, sa dot et la résidence en sa maison, sauf si elle se remarie. Lègue à sa fille Jeanne Marie réduite en innocence et imbécilité d'esprit la résidence dans sa maison. Lègue à sa fille Andréanne 2500 livres. Lègue à Etienne, fils de Louis Barbier de Montanges, son fils naturel non légitimé deux prés au Putier et 6 journaux de terre. Fondation d'une rente perpétuelle de 12 livres pour la Chapelle familiale des Cinq plaies de Notre Seigneur dans l'église Saint André avec hypothèque sur un pré aux Carres.

20.05.1704

**Test. de Claude François DELAVILLE fondant une rente pour la chapelle des Cinq Plaies de l'église de MONTANGE, avec hypothèque sur un pré rière les CARRES D'aval.  
(Voir pièce n° 48).**

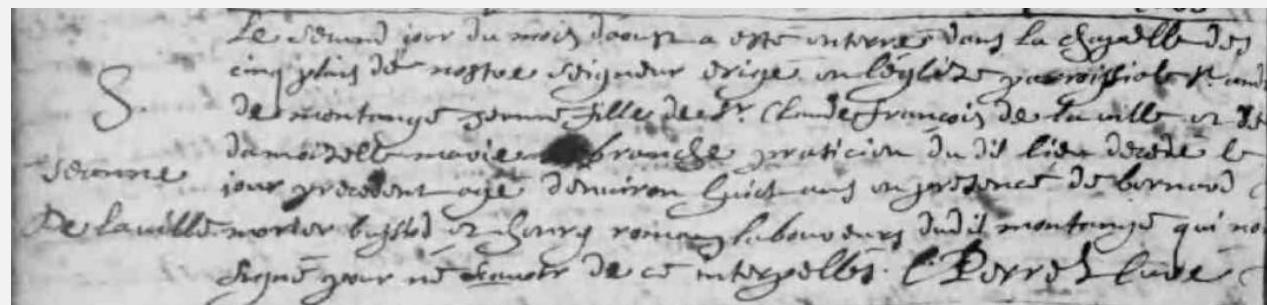
5/ 20 mai 1705 : Fondation d'une rente perpétuelle de douze livres par le testament de Claude François Delaville pour la chapelle des cinq plaies de notre seigneur avec assignation sur un pré rière (Signifie près) de la prairie des Carres d'aval.

Décès de Claude François Delaville le 20 janvier 1709.

Il est enterré au cimetière de l'église Saint André par le curé desservant Joseph Guillot en présence du Sieur Joseph Delaville, son fils.

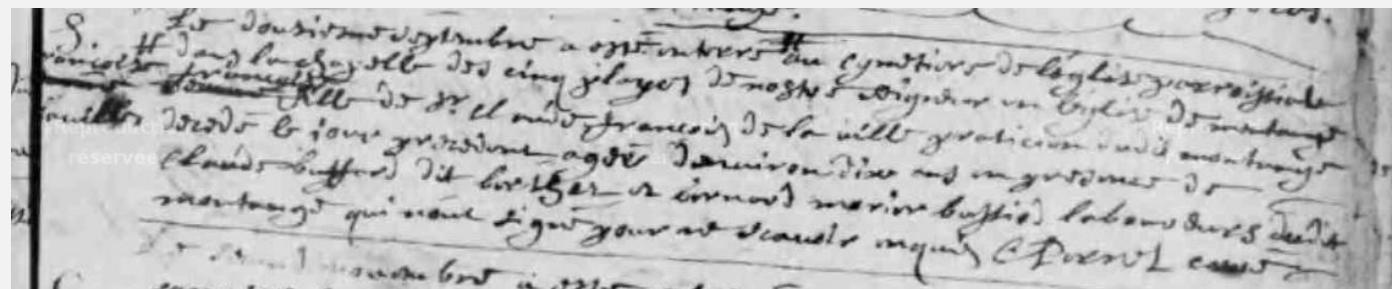
**Delaville Jeanne.** Née le 9 décembre 1680 à Montanges. Fille de Claude François, praticien de Montanges et Marie Branche.

Décès de Jeanne Delaville le 1 août 1688 : Le lendemain elle est enterrée dans la chapelle des cinq plaies de Notre Seigneur de l'église Saint André en présence de Bernard Morier Bussiod et Henry Roman tous deux laboureurs de Montanges.



**Delaville Françoise.** Née à Montanges le 28 janvier 1682. Fille de Claude François et Marie Branche. Son parrain est Claude François Mermety, Seigneur de Montarfier et sa marraine Marie Delaville femme de Jean Gallatin Châtelain de Chatillon.

Décédée à Montanges le 10 septembre 1688. Elle est enterrée dans la chapelle des cinq plaies de Notre Seigneur à l'intérieur de l'église Saint André.



**Delaville Joseph.** Né à Montanges le 2 août 1688. Fils de Claude François et Marie Branche. Le 7 août 1689 : Baptisé par le curé Perret, desservant de la paroisse dans l'église Saint André. Son parrain est Joseph Mermety, châtelain de Montanges et sa marraine Jeanne Marie Gallatin, fille de Jean Gallatin, châtelain de Chatillon.

Mariage dans la paroisse Notre Dame à Dijon le 20 juillet 1724 avec Marie Claudine Chapuis nièce de Joseph Mermety, châtelain de Montanges. Contrat de mariage établi à Dijon le 19 juillet avec une dot de six mille livres et trois mille à percevoir dans le futur.

C'est la deuxième alliance des familles Delaville et Mermety.

Par ce mariage Joseph devient noble et par lettre de provision du 21 septembre 1737 châtelain de Montanges. Il est aussi contrôleur des actes des notaires.

Décède à Nantua le 29 avril 1761.

Note :

1/ 19 Juillet 1724 : Contrat de Mariage entre Noble Joseph Delaville, fils de Claude François demeurant Montanges et Marie Branche et Marie Claudine Chapuis, fille mineure de feu Denis Chapuis, quand vivait conseiller procureur du Roi du baillage d'Orgelet et de Demoiselle Louise Demermety, sa veuve, avec le consentement de Charles Emmanuel Demaison, écuyer, avocat, procureur spécial de ladite dame.

Apport du futur : 30 000 livres, obligations, fonds et rentes.

Apport de la future : 6 000 livres par testament de son père du 27 octobre 1701 : 2000 livres de Daniel Chapuis son frère et héritier universel de leur père données par Honoré Demermety, leur oncle selon un contrat du 21 novembre 1715 entre leur père et leur oncle : 1000 livres de nippes.

52. 19.07.1724 **Contrat de mariage** de noble Joseph DELAVILLE, fils des défunts noble Claude François DELAVILLE, demeurant à MONTANGE en Bugey, et de dame Marie BRANCHE, d'une part, et de celle Marie Claudine CHAPUIS, fille majeure de défunt Me Denis CHAPUIS, conseiller procureur du roi au baillage d'ORGELET, et de dame Louise DEMERMETY, sa vve; avec le consentement de Charles Emmanuel DEMARRON, écuyer, avocat, procureur spécial de ladite dame par procuration reçue le 13.05.1724 par Me DAMEY.  
Apport du futur: 30000 livres: obligations, fonds, rentes.  
Apport de la future: 6000 livres par test. de son père, du 27.10.1701, reçu DAMEY; 2000 livres de Daniel CHAPUIS, son frère; 1500 livres de pension dues par Claude CHAPUIS, son frère et héritier universel de leur père, données par Honoré DEMERMETY, leur oncle, selon contrat du 21.11.1715 entre leur père et leur oncle; 1000 livres de nippes.  
Témoins: Jean Baptiste de FOREST, écuyer, cousin des deux parties; Joseph DEMERMETY, cousin de la future.  
Fait à DIJON, chez la future, rue du Faucon, p'sse N. - D., devant les cons. du roi, notaires; minute chez VANDREMONTE.  
Contrôlé à DIJON, par ROSSE, le 29.07.1724.  
(Copie non datée, sans signature).

2/ 20 juillet 1724 : Paroisse Notre Dame à Dijon. Mariage de Joseph Delaville et de Marie Claudine Chapuis. Je soussigné curé de Notre Dame, ai donné la bénédiction nuptiale à Mr Joseph Delaville fils de feu Claude François Delaville de Montanges et de Marie Branche et à Mlle Marie Claudine Chapuis fille de Denis Chapuis, conseiller du Roy au baillage d'Orgelet et de Louise De Mermety en présence de Sieur Joseph de Mermety, de Charles Emmanuel Demarron, huissier au Parlement, d'Antoine Armancet.

3/ 2 mai 1761 (T1/037) : Inventaire des biens de Joseph Delaville.

Décédé le 29 avril 1761 dans la maison abbatiale de Mr l'abbé de Nantua.

Grosier. ille et villes  
Le vingt-neuf juillet mil sept cent quatre-vingt-un  
mariage de sonneur et de la tige au voie de  
sacrement et la bénédiction a été faite au Couture  
St Michel par le prieur de matin sieur Jérôme  
Delaville de la ville en présence de Jeanne Boulard  
et François Joseph et illes deux lezagnis  
75 Darillysey

Testament de Marie Claudine Chapuis devant Maître Buttavant le 22 janvier 1769 : Inventaire des meubles de la chambre où est morte Marie Claudine Chapuis à Nantua veuve de Joseph Delaville.

**Delaville Claude.** Né à Montanges le 7.07.1692. Fils de Claude François Delaville et de Marie Branche.

Décède à Montanges le 21 septembre 1697 à l'âge de quatre ans.

Le lendemain il est enterré dans la chapelle familiale, rachetée par son père, des cinq plaies de notre Seigneur à l'intérieur de l'église paroissiale.

**Delaville Andréanne.** Née à Montanges le 15 mai 1697. Fille de Claude François et de Marie Branche.

Décédée en 1772.

Mariage à Montanges le 13 novembre 1718 avec François Marie Evrard. Né en 1697 à Belleydoux. Décédé en 1857.

26 octobre 1718 : Contrat de Mariage entre François Marie Evrard et Andréanne Delaville fille de Claude François fait à Nantua devant Maître Prost, notaire royal.

59. . . . 1740 **Quittance** donnée à Joseph DELAVILLE par le sr EVRARD, son beau-frère, pour plusieurs payements: 426 livres d'intérêts des deux principaux du contrat de mariage du sr EVRARD, du 26.10.1718, l'un de 2500 livres, l'autre de 1750; 600 livres pour dégager sa femme de tous droits dans les successions de son père, de sa mère et de sa soeur; 964 livres à compte des deux principaux réduits de ce fait à 3276 livres (...).  
(Pièce déchirée en sa partie supérieure).

**Delaville Barthélémy.** Né à Montanges le 19 décembre 1725. Fils de Joseph et Marie Claudine Chapuis. Mariage avec Louise Martin de Corvoz. Ils résident au château de Montanges. Mariage en 1755 avec Louise Martin, née en 1731.

Notes diverses :

1/ Contrat de mariage entre Barthélémy Delaville et Louise Martin, fille de Claude Benoît et Marie Desvignes. Apport de la future épouse : Le  $\frac{1}{4}$  des biens de son père, en avance d'héritage, son trousseau estimé 1000 livres et les biens et droits de son maternel.

2/ 28 avril 1763 : Action intentée par :

1/ Marie Marguerite Delaville mariée à Jean Louis de Lomphès.

2/ Andréanne Victoire Delaville mariée à Antoine Miege.

3/ Marie Delaville mariée à Joseph Guillaud. Contre Barthélémy Delaville leur frère pour le règlement des successions de leur père qui avait testé le 28 avril 1761, de leur frère Joseph, deuxième du nom qui a testé le 19 octobre 1762 et de leur mère Marie Claudine qui a testé le 22 avril 1768.

3/ 11 juin 1767 : Déclaration de Barthélémy Delaville. Cohéritier pour  $\frac{1}{2}$  de son père et pour 1/5 de son frère Joseph en son nom et celui de sa mère et de ces deux sœurs Marie et Andréanne Victoire, à l'adresse de sa sœur Marguerite et son mari Jean Louis Lompnès, Bourgeois de Virieu le Grand. (CM du 2.05.1761). Le sieur de Lompnès, comme mari est maître des droits de la succession paternelle, mais il n'a rien à voir dans la succession fraternelle. Le cédulant consent que le testament de son frère soit regardé comme nul, sa sœur devra partager les dettes dans la succession fraternelle.

4/ Par lettre du 20 mars 1780 il est nommé procureur des affaires du Marquisat de Ballon en compagnie de son fils Jean Baptiste.

5/ 9 novembre 1768 : Requête de Barthélémy Delaville à Montanges pour signifier au Sieur Blaise Montanier, curé du lieu, un libellé où il lui remontre qu'il a tort d'accuser Jean François Reygrobelle, fermier du sieur Delaville d'avoir fauché sur le pré de la cure. Ce qui est inexacte et de mauvaise foi, puisque le curé a assisté lui-même à la mise en place des bornes entre les propriétés.

Le lendemain les deux parties règlent ce litige à l'amiable. Delaville paie au curé 12 sols pour frais de justice.

06.10.1769      Acte d'état, pour Barthélémy DELAVILLE, bs de MONTANGE, de la chapelle des Cinq Plaies, sa possession en l'église.  
Expert: Nicolas GOY MICHY, charpentier, de CHAMFROMIER.  
Témoins: Joseph TAVERNIER, lapidaire, de CHAMFROMIER;  
Estienne Philippe BALLET, lab. de MONTANGE.  
Signature de M. DELAVILLE et TAVERNIER à la minute.  
Contrôlé à CHATILLON, par FAUVIN, le 18.10.1769.

6/ 1780 : Requête de Barthélémy Delaville, fermier de Maître François Centaure de Regard, marquis de Disonche et de Ballon, procureur général pour toute affaire concernant la seigneurie et le marquisat/ Remise d'assignats à comparaître devant le juge de Belley pour divers particuliers pour être condamnés à payer leurs dettes : Daiguemorte Joseph de Léaz, Rey Jacques de Grésin, Chenavard Claude dit Battiveux de Grésin, Chenavard Jean Claude dit la Marche de Grésin et Girard Bernard de Grésin.

7/ 9 décembre 1780 : Vente par Barthélémy Delaville de Montanges demeurant au Château de Vanchy d'un canton de bois fayards à Evuaz à Pierre Grosburdet.

8/ 1781 : Requête de Barthélémy Delaville, bourgeois demeurant au Château de Vanchy pour obtenir assignation devant le juge des terres de Nantua contre Jean Baptiste Taravel, cabaretier de Charix, pour non restitution d'arrhes.

9/ 11 mars 1789 : Signataire du cahier des doléances du tiers état de Montanges.

Décès des époux à Montanges : Lui le 28 septembre 1815 et Elle le 11 octobre 1787.

**Delaville Andréanne Victoire.** Née à Montanges le 4.11.1734, fille de Joseph et de Marie Claudine Chapuis.  
Mariage avec Antoine Miege.

- Non daté      Requête d'Andréanne Victoire DELAVILLE, de l'autorité  
d'Antoine MIEGE, son mari, demeurant à LA CHAPELLE SAINT  
CHEF (auj. dépt de l'Isère), et de Marie DELAVILLE,  
demeurant à MONTANGE, au juge de NANTUA, aux fins de faire  
comparaître leur frère, Barthélémy, bs demeurant à MONTANGE  
pour qu'il fasse le partage de l'hoirie de leur frère,  
Joseph, et leur en donne à chacune un cinquième.
- 29.11.1776      Signification à Barthélémy DELAVILLE de l'assignation à  
comparaître à NANTUA.  
(Les deux actes à la suite, dans la même pièce).
- 17.12.1776      Réponses par M. RANFERT, de DIJON, au mémoire proposé par  
Barthélémy DELAVILLE:  
- le testament de Joseph DELAVILLE, du 19.10.1762 est  
valable seulement si l'addition est de sa main;  
- la déclaration de Marie Claudine CHAPUIS acquiesçant le  
04.03.1775 au testament de son fils ne peut être opposée  
aux delles DELAVILLE;  
- le traité du 28.04.1767 entre Barthélémy DELAVILLE et ses  
soeurs est valable, mais on lui conseille de temporiser,  
car elles ont dix ans pour agir contre le traité;  
- le mémoire ne dit pas si la mère survivante avait renoncé  
à la communauté, perdant son douaire mais se libérant de  
la moitié des dettes, ni s'il y a eu un inventaire.

Décédée en 1805.

**Delaville Jean Baptiste.** Né à Cormoz pays d'origine de sa mère le 22 octobre 1756. Fils de Barthélémy et Louise Martin. Mariage à Matafelon avec Marie Victoire Volland fille de Claude François Volland, notaire à Matafelon. Avocat, homme de loi, Procureur de la Seigneurie de Ballon, il réside au château de Montanges. Mariage à Matafelon le 27.07.1774 avec Marie Victoire Volland, née à Matafelon en 1755, fille de Claude François, avocat et notaire royal, et de Marianne Allombert.



Notes diverses :

1/ 11 mars 1789 : Signataire du cahier des doléances de Montanges. Il est référencé sur Chatillon.

2/ 4 janvier 1791 : Constitution de rente par Jean Baptiste Delaville, avocat à Montanges en qualité de donataire de son père Barthélémy en faveur de Marie Delaville veuve Guillaud créancière du dit Barthélémy pour 2000 livres de legs par testament de leur père, de 800 livres de portion de la succession de leur frère Joseph, second du nom et de 600 livres par lègue de sa mère soit 3400 livres ramenées à 2400 après déduction des sommes déjà perçues.

3/ 01 novembre 1792 : Instauration en France de l'état républicain. Il est aussitôt mis en place dans la commune de Montanges. On procède à la clôture des registres d'état civil tenus par les prêtres de la paroisse depuis 1668. Le 10 novembre mise en place du conseil général communal avec André Gras, Etienne Villerme et Antoine Berrod comme conseillers qui vont procéder à la nomination du premier maire de la commune en la personne de Jean Baptiste Delaville.

4/ 09 décembre 1792 : Le conseil général communal procède à l'élection de Jean François Berrod, officier de santé et chirurgien, en tant qu'officier et procureur de la commune. Il est élu pour recevoir les actes destinés à constater les naissances, les mariages ou les décès des citoyens de Montanges. Dès sa prise de fonction il va y avoir une nette amélioration dans la qualité des enregistrements des actes qui seront très détaillés et donc très agréables à consulter.

5/ Janvier 1794 : Nomination à la tête du département d'un jeune révolutionnaire d'origine normande, Antoine Louis Albitte qui va en compagnie de ses acolytes semer la terreur dans toutes les communes. Albitte tenait par-dessus tout à débarrasser le département de la vermine sacerdotale : « On ne dira plus la messe et les cloches seront en fusion... ».

A Montanges qui fut rebaptisé quelque temps par les révolutionnaires « Le Plateau », Delaville qui est très apprécié d'Albitte n'hésite pas à dénoncer les habitants qui s'endimanchaient pour se rendre aux offices dans des lieux souvent secrets. La grange de Chaté située entre Champfromier et Montanges est restée le plus célèbre d'entre eux. C'est là que le curé Génolin, le curé Bornet, ancien curé de Lelex, ou encore le curé Julliand originaire de Champfromier et ordonné prêtre durant son exil célébraient leurs messes en présence des populations. Tous ces curés avaient refusé de reconnaître Monseigneur Royer nommé évêque de l'Ain à Belley, eux qui comptaient sept siècles de fidélité à l'évêque de Genève même lorsqu'il se retira sur Annecy pendant la réforme. Un rapport de la préfecture de Bourg mentionne que toute la région de Lancrans, Confort, Montanges, Champfromier, Chezery et Lélex est fanatisée.

*A Montanges aucun texte n'a été retrouvé de cette époque troublée, on sait seulement que le vicaire Gaillard de Giron a exercé quelque temps dans la paroisse avant de refuser la constitution ; il fut nommé un autre prêtre adhérent dénommé Lathuille. A Champfromier ce fut le curé Collomb qui fut désigné.*

6/ 5 février 1794 : Réponse de Marie Guillaud née Delaville : Elle pense le voir malgré les charges qu'il a d'une grosse famille et de maire de Montanges : elle s'inquiète de l'indisponibilité de son propre frère et de la femme de son neveu. Elle est malade à Saint Chef et ne marche qu'avec un bâton ; elle a quitté Bourgoin depuis 16 mois mais va y retourner les fils de Miege sont à la guerre, Joseph embarqué sur mer, Miege est parti ; sa sœur Miege embrasse son neveu ; le testament de son mari donne tout à ses beaux fils qui veulent lui faire perdre sa pension ; tout est cher ; la résine et la tisane de grappe ne soignent pas ses maux.

1794 : l'exécution de Robespierre et de ses amis marque en France le retour au calme qui s'installera de façon durable à partir de cette année-là.

7/ 1807 : Commandant de la Garde Nationale pour la commune de Montanges. Après avoir démissionné du poste de maire pour occuper les fonctions de juge de Paix à Chatillon, il reste conseiller municipal de son successeur Sébastien Jacquinod.

Décès de Jean Baptiste Delaville à Montanges le 28 mars 1813 âgé de 58 ans.

**Delaville Auguste Amédée Stanislas.** Né à Montanges le 23 septembre 1788. Fils de Jean Baptiste et de Victoire Volland.

Demeurant Montanges et mesurant 4 pieds 9 pouces. Il obtient un passeport le 27 thermidor an XII pour aller travailler comme secrétaire auprès de son oncle, Paul Ambroise Volland, commissaire des guerres à Lodi.

Conscrit de 1809, il entre au 8<sup>e</sup> régiment des chasseurs à cheval le 1 octobre 1808. Il passe maréchal des logis chef et entre à l'école hippiaque de Lyon le 1 juillet 1812.

Mariage à Meyenheim (Haut-Rhin) le 16.08.1826 avec Marie Thérèse Stackler.

Domicile Meyenheim en 1827, section oberdorf en 1863, 13 grand'rue lors du recensement en 1866.

Chevalier de la légion d'honneur et maître des postes aux chevaux en 1827, 1831 et 1835.

Adjoint en 1831.

Maître de porte en 1836.

Maire de Meyenheim de septembre 1846 à 1848. 1er suppléant de la justice de la paix du Canton d'Ensisheim en 1850.

Ancien officier de l'empire, chevalier de la légion d'honneur et propriétaire en 1852.

Officier de la chevalerie de la légion d'honneur, médaillé de sainte Hélène.

Leurs deux enfants : Pauline Herminie et Auguste Paul Emile.

Décédé à Meyenheim le 15.11.1868.

**Delaville Jean Roland Emilien.** Né à Montanges le 23 novembre 1792.

Fils de Jean Baptiste et Victoire Volland il se trouve pour fait d'époque être le premier né républicain de la commune de Montanges